**Pacte du Creusot des Maires de Villes de France**

**Agissons concrètement pour nos territoires et leurs habitants**

Notre pays a été secoué par des violences dans de nombreuses communes ces derniers jours, suite à la mort tragique d'un jeune homme lors d'une intervention policière.

Ces événements ont touché tous les territoires de notre belle nation, impliquant des jeunes en perte de repères.

Certaines scènes d'émeutes ont profondément choqué nos concitoyens. Aucune justification ne peut être apportée à de telles manifestations violentes.

Il est maintenant temps de rétablir l'ordre républicain et la paix civile.

Au-delà de nos différences politiques, c'est notre responsabilité collective et notre priorité commune, en coopération avec le gouvernement et l’ensemble des acteurs sur les territoires.

Cependant, il est essentiel de prendre conscience des défis auxquels sont confrontés les habitants de ces territoires touchés par ces incidents au-delà de la gravité des événements eux-mêmes.

Nous sommes tous les enfants de la République française et nous avons une responsabilité collective envers nos concitoyens. Il est de notre devoir de nous attaquer aux inégalités, à la stigmatisation et à la discrimination qui persistent dans notre pays. Nous devons offrir à tous les citoyens les mêmes opportunités de réussite, d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la culture.

Nous, Maires de Villes de France, réunis en assemblée générale au Creusot le 6 juillet 2023, nous nous engageons à travailler sans relâche pour promouvoir la justice sociale, la solidarité et l'égalité des chances mais aussi et surtout l’égalité des conditions.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir où chaque individu se sent valorisé et écouté. Travaillons main dans la main pour bâtir des communautés inclusives et prospères, où chaque voix compte, quel que soit son origine ou son lieu de résidence.

Le temps est venu d'agir avec humanité et détermination, pour le bien-être et l’unité de notre nation et de tous ses habitants.

Nous rappelons une nouvelle fois que nous sommes tous les enfants de la République.

Nous entendons ici ou là que les moyens consacrés à la politique de la ville n’auraient servi à rien ou presque. Nous savons que, si ces projets et politiques n’avaient pas été menés, les troubles que nous avons connus ces derniers jours seraient survenus bien plus tôt et auraient été encore plus forts.

Oui, nous reconnaissons et revendiquons l’impact positif des politiques qui ont été menées par l’Etat et les collectivités locales pour améliorer considérablement la qualité de vie au sein des quartiers ayant l’objet de ces interventions, au travers des opérations de rénovation urbaine.

Pour autant, nous savons que, malgré nos efforts et ceux du monde associatif que nous accompagnons, nous devons aller encore plus loin pour accompagner humainement les familles les plus fragiles. Nous ne découvrons pas aujourd’hui une situation qui nous échapperait ou une jeunesse avec laquelle nous serions en rupture totale. Nous avions participé à l’élaboration du plan Borloo en 2018 et avons dit, à l’époque, combien son rejet comportait de risques pour l’avenir.

Depuis des années, nous sommes en première ligne face à la paupérisation de ces quartiers dits « prioritaires » et nous subissons depuis trop longtemps le recul progressif des services publics et de l’ordre républicain.

Nous devons les réinvestir en menant une politique locale dont le Maire et le Président de l’agglomération soient les pilotes. La contractualisation et les « politiques de droit commun » doivent être pour cela des moyens d’action privilégiés.

Il est temps d’aller plus loin pour rétablir la concorde républicaine, la cohésion sociale et la sécurité du quotidien.

Nous voulons remobiliser l’ensemble des forces vives qui agissent dans nos territoires et nos quartiers. Trois axes doivent être privilégiés :

* relever le défi du logement de qualité pour tous ;
* mieux accompagner les personnes par l’accès aux services publics ;
* rétablir l’autorité publique et assurer la sécurité de chacun.

**Permettre à chacun de se loger dignement dans des quartiers équilibrés et où il fait bon vivre.**

Notre politique du logement social ne peut pas être une politique du logement d’urgence. Rassembler dans le même immeuble des habitants de même condition, éloignés de l’emploi, qui cumulent pour beaucoup toutes les difficultés de vie, ne fonctionne pas. C’est encore largement la réalité sur le terrain.

La mixité sociale est la seule solution et nous devons faire en sorte que dans ces quartiers se développe une offre d’accession privée de qualité afin que s’installent par choix et non par contrainte de nouveaux habitants.

Dans ce cadre, nous réitérons nos demandes pour mieux équilibrer la rénovation et la reconstruction de logements locatifs sociaux et mieux répartir l’offre à bas loyers entre les territoires d’une même agglomération. Nous souhaitons par ailleurs maintenir un logement social de qualité en ne mettant pas en danger les équilibres financiers des bailleurs sociaux. Face au besoin impérieux de nouveaux logements, accentué par l’arrêt de nombreux chantiers, nous demandons la suppression de la ponction que représente la Réduction de loyer de solidarité, qui pénalise les capacités d’investissement des organismes d’HLM. En contrepartie, nous proposons que ceux-ci s’engagent à investir l’intégralité des sommes restituées dans la construction neuve ou la réhabilitation, notamment thermique, de leurs logements.

Il importera également de renforcer la qualité de la gestion urbaine de proximité dans les quartiers prioritaires par l’adaptation à la nouvelle géographie et faire du désenclavement des quartiers de la politique de la ville une véritable priorité.

Nous partageons avec d’autres acteurs de l’habitat le besoin d’une ambition beaucoup plus grande en matière de politique nationale du logement pour nos agglomérations et nos villes. Nous plaidons pour un arrêt des appels à projet et appels à manifestation d'intérêt à répétition avec une approche descendante.

**Accompagner les plus fragiles par l’accès aux services publics au sein de nos quartiers.**

Nous devons être ambitieux et exigeants pour préparer l’avenir des plus jeunes de nos concitoyens. L’école doit leur permettre d’acquérir les fondamentaux lire-écrire-compter et transmettre les règles du vivre ensemble. Il faut reconnaitre que pour ceux qui naissent dans ces quartiers au sein de familles particulièrement humbles, l’ascenseur social est en panne. Les Dispositifs de réussite éducatives (DRE) doivent être confortés.

Nous voulons que la géographie des ZEP soit calquée sur celle des QPV : il n’est pas compréhensible que des secteurs classés en QPV soient soumis au droit commun en matière d’encadrement éducatif. Plus de moyens devront être consacrés à l’école, moyens financiers mais aussi moyens humains afin que les enseignants les plus expérimentés occupent les postes auprès des élèves les moins favorisés. Enfin, nous demandons que chaque Maire puisse revoir la carte scolaire afin d’éviter la concentration quasi inévitable dans les mêmes écoles d’élèves issus de familles elles-mêmes en difficulté.

Le soutien à la parentalité est indispensable. Nous avons constaté l’absence de certains parents dans la crise actuelle. Au-delà de ceux qui seraient délibérément défaillants, nous savons que nombreux sont ceux, en particulier des femmes qui élèvent seules un ou plusieurs enfants, sont parfois dépassés et doivent être aidés à assumer leur responsabilité de parent : un programme particulier s’appuyant par exemple sur les centres sociaux de quartier doit être développé en ce sens, avec des moyens humains adaptés.

Pour chaque jeune, l’avenir passe par le travail et l’emploi. Tous les acteurs devront être mobilisés pour permettre à chacun de rentrer dans l’emploi en favorisant notamment la formation et l’apprentissage. A l’heure de la réindustrialisation de la France, mobilisons maintenant les filières locales pour former nos jeunes et les inclure dans un projet professionnel qui est aussi un projet de développement économique de territoire. Le projet « France Travail » devra intégrer cet objectif et nous demandons à ce que les Maires et Présidents d’agglomérations soient réellement associés à son pilotage local.

Nous devons abandonner l’organisation universitaire centralisée qui consiste à éloigner les étudiants de leurs villes et de leurs familles et qui de fait pénalise fortement celles et ceux dont les parents n’ont pas les moyens de financer leurs études. Ces objectifs doivent être négociés, avec l’aide de l’Etat, avec les universités dans le cadre de contrats pluriannuels.

Pour lutter contre le sentiment de déclassement de ces populations, nous devons leur offrir le même accès au service public que dans le reste du territoire ce qui n’est pas le cas. Cela nécessite le désenclavement de certains quartiers mais aussi de certaines villes, par une véritable politique d’aménagement du territoire assurant des liaisons, notamment ferroviaires, entre villes moyennes et métropoles, mais aussi entre villes moyennes. Au-delà des mairies de quartier, le développement de maisons France services, incluant les services sociaux et postaux doit être prioritaire dans les QPV. Il est aussi nécessaire, en fonction des situations locales, de réimplanter des commissariats de police de quartier.

Nous devons enfin apporter de véritables réponses à la désertification médicale qui touche de nombreux territoires, mais souvent encore plus fortement les quartiers populaires.

**Rétablir l’autorité publique et assurer la sécurité de chacun au quotidien**

Les 5 millions d’habitants des 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville sont ceux qui subissent le plus fortement la délinquance au quotidien. Ils doivent pouvoir compter sur la protection de l’État mais aussi sur le soutien de leurs élus et de tous les acteurs impliqués dans cette politique.

La sécurité est la première des libertés et nous devons apporter une réponse ferme à ceux qui défient la loi. Elle passe par le rétablissement et le renforcement de l’ensemble de la chaîne qui contribue à la sécurité publique : prévention, tranquillité du quotidien, répression et sanction. Les Maires doivent être pleinement associés au pilotage des actions de la prévention spécialisée, relevant des départements. Nous proposons que soient établis en lien avec eux un effectif minimal d’éducateurs en fonction de la population des QPV. Par ailleurs, l’Etat doit renforcer les services de la Protection judiciaire de la jeunesse, souvent exsangues.

Nous constatons -et les enquêtes nationales confirment clairement ce constat- une perte de confiance et une incompréhension croissante et inquiétante entre une partie de la jeunesse -pas seulement certains jeunes de certains quartiers- et la police nationale. Pour 31% de l’ensemble des moins de 35 ans, le premier mot qui est associé à « police » est « confiance », mais pour 30% c’est le mot « inquiétude » qui est cité en premier. Nous demandons le retour de la police de proximité qui permettrait aux policiers de créer des liens forts avec les habitants en étant à leur contact au quotidien, de mieux comprendre mais aussi de se faire mieux comprendre et de partager concrètement les difficultés objectives et croissantes de leur métier.

Malgré les efforts récents, force est de constater que dans bien des villes, les effectifs restent insuffisants pour assurer une capacité d’intervention permanente, notamment de nuit, sur l’ensemble du territoire. Trop souvent cette situation aboutit au transfert, de fait, vers les polices municipales, des missions de tranquillité publique et de première intervention, qui relèvent de la police nationale. Les conventions de coopération doivent, sur ce point, être plus précises et être respectées sur le terrain.

Nous constatons tous les conséquences sur le terrain de la généralisation du trafic de stupéfiants, qui déséquilibrent certains de nos quartiers mais sont présents dans toutes les villes et territoires : la lutte contre les trafics doit être encore renforcée. Il faudra ainsi renforcer les moyens dédiés aux enquêtes judiciaires et d’investigation et les moyens humains et financiers nécessaires au bon fonctionnement de la justice et des tribunaux sur l’ensemble du territoire. Les Maires plaident également pour le développement de l’initiative quartier de reconquête républicaine (QRR) dans les villes moyennes et de manière générale des dispositifs de la police de sécurité du quotidien (PSQ) qui concernent aussi les quartiers en villes moyennes. Il faudra mieux mettre en cohérence les différents schémas et plans relatifs à la sécurité et à la lutte contre la délinquance dans le cadre des futurs contrats de ville et des projets de quartiers.

Enfin, nous constatons, au-delà même des quartiers populaires et au-delà de toutes les différences de génération, la contestation quasi systématique des décisions des autorités publiques. A l’école, où les consignes des enseignants sont contestées dans et en dehors des classes ; à nos guichets où la moindre contrariété peut déboucher sur de l’agressivité de la part de citoyens ordinaires ; sur le terrain, lorsque la police municipale ou les élus demandent simplement le respect des règles communes. La République et la démocratie représentative reposent sur le respect de ceux qui sont dépositaires de l’autorité publique.

Nous sommes conscients que ce rétablissement dépasse le seul cadre des quartiers populaires, mais il est nécessaire de reconstruire, sur le terrain, les bases de ce message. Au travers d’ateliers, de mises en situation, mais aussi lorsque c’est nécessaire de sanctions adaptées, nous appelons à sortir du relativisme en rappelant plus fermement que les figures d’autorité de proximité que sont les enseignants, policiers, Maires et plus largement représentants de l’État dans les territoires doivent être respectés. Il s’agit maintenant de partir des constats de terrain et des besoins des habitants pour construire des solutions pérennes et réellement adaptées aux populations de nos quartiers populaires et faire pleinement confiance aux élus locaux et à leurs priorités d’action publique locale, avec les moyens financiers afférents et une lisibilité des crédits mis à disposition.

Au-delà, nous demandons que certains dispositifs soient étendus à d’autres quartiers de nos villes qui connaissent, eux aussi, des phénomènes de fragilité. La discussion dès l’automne 2023 sur les nouveaux Contrats de ville, intégrant l’ensemble de ces mesures, doit être l’occasion de bâtir, avec l’ensemble des acteurs, ce nouveau contrat de cohésion sociale et nationale dont le pilote local doit clairement être le Maire.